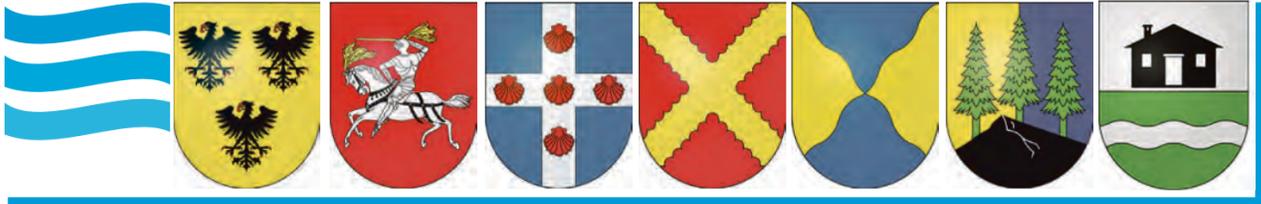


VERSOIX REGION



BELLEVUE COLLEX-BOSSY CELIGNY GENTHOD PREGNY-CHAMBESY MIES CHAVANNES des BOIS



DECEMBRE 2012

Abonnement de soutien
25 Frs CCP 12 - 16757 - 3



AGENDA

VOUS TROUVEREZ TOUS LES DÉTAILS DE L'AGENDA SUR LES PAGES CENTRALES DU JOURNAL ET SUR LE SITE VERSOIX.CH

le sam 1 déc 12 à 09h00
EVE : Accueil Parents-Enfants
le sam 1 déc 12 à 11h00
Ouverture de la patinoire
le sam 1 déc 12 à 17h00
Galerie Art & Cadre : Vernissage de l'Exposition du peintre Jean Roll
le sam 1 déc 12 à 20h30
CinéVersoix : 7 JOURS À LA HAVANE

le dim 2 déc 12 à 09h00
Place du Bourg : Marché de Noël et Téléthon
le dim 2 déc 12 à 11h30
Visite du GSHC à la Patinoire
le dim 2 déc 12 à 10h00
Cynodrome de Versoix : Courses de Lévrier
le dim 2 déc 12 à 17h30
CinéVersoix : CUBA EN COURTS (ciné-JV)
le dim 2 déc 12 à 17h30
Les Caves : Quatuor Diospyros (classique)

le jeu 6 déc 12 à 20h30
Les Caves : Cajon-jazz Trio (jazz)

le ven 7 déc 12 à 20h30
CinéVersoix : AMOUR
le ven 7 déc 12 à 21h00
Les Caves : Diamond Burst Band (Rythm'n'Blues)

le sam 8 déc 12 à 09h00
EVE : Accueil Parents-Enfants
le sam 8 déc 12 à 20h00
Temple de Versoix : Concert de l'Avent
le sam 8 déc 12 à 21h00
Les Caves : Vrockal Metal Fest 14 (métal/rock)

le dim 9 déc 2012
CNV : modèle régates de l'Escalade

le mar 11 déc 12 à 18h30
Fête de l'Escalade 2012

le jeu 13 déc 12 à 20h30
Les Caves : Dans les cordes (jazz)

le ven 14 déc 12 à 21h00
Les Caves : La Rumeur (pop/rock)

le sam 15 déc 12 à 09h00
EVE : Accueil Parents-Enfants

le lun 17 déc 12 à 20h30
Conseil municipal

le jeu 20 déc 12 à 20h30
Les Caves : ACM Swing Trio (jazz)

le mer 26 déc 2012
Camp de ski aux Portes du Soleil

le mar 1 jan 13 à 17h00
Soupe du 1er janvier

le ven 11 jan 13 à 20h30
CinéVersoix : la part des anges

le ven 18 jan 13 à 16h30
CinéPrim's : Emilie Jolie

le ven 18 jan 13 à 20h30
CinéVersoix : la pirogue

le ven 25 jan 13 à 20h30
CinéVersoix : le capital

le sam 26 jan 13 à 20h30
CinéVersoix : Skyfall

le dim 27 jan 13 à 17h30
CinéVersoix : Camille redouble (ciné-JV)

En page 1

Une nouvelle décoration pour les quais

En page 3

Que se passe-t-il à Fleur d'Eau

En page 12

Une vision d'avenir

En page 14

Le conte de Noël de Lucette

Après les cabanes des pêcheurs, les phallus géants et les ronces de la Bécassine, une nouvelle décoration vient embellir la cité versoisienne :

le grillage anti-bise, version Etat !



Un nouveau générateur d'œuvres d'art pour les futures glaces à Versoix...

A découvrir dans notre ciel



Les Pléiades

Dans la mythologie, les Pléiades étaient les sept filles d'Atlas et Pléioné. Elles se prénomment : Alcyone, Astérope, Céléno, Électre, Maïa, Mérope et Taygète.

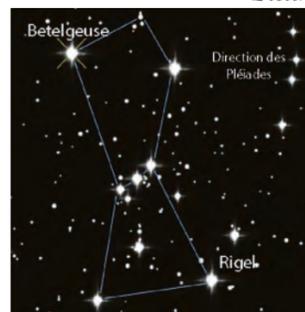
Selon la légende, elles étaient les compagnes virginales d'Artémis. Mais le chasseur Orion fut attiré par leur beauté légendaire et les pourchassa durant sept ans. Pour les sauver, Zeus les transforma en colombes et les plaça dans le ciel.

Depuis lors, Orion poursuit indéfiniment les Pléiades dans le ciel.

Au niveau astronomique, les Pléiades se situent dans la constellation du Taureau à 440 années-lumière de la Terre. Il s'agit d'un amas ouvert d'étoiles dont les sept plus brillantes portent le nom des jeunes femmes de l'antiquité. L'amas compte plus de 3000 étoiles. L'âge de l'amas est estimé à 100 millions d'années.

Pour les trouver, servez vous de la légende. Partez d'Orion, voyez l'alignement des trois étoiles qui composent sa ceinture. Montez en suivant cet alignement et vous trouverez les sept soeurs Pléiades.

L'observatoire



ORION

Un prof noie le portable d'une élève !

Une info du journal « 20 minutes » nous apprend, par sa « Une » qu'un professeur, lassé par l'indiscipline de ses élèves les a menacés de noyer le portable de celui qui utiliserait ce dernier durant ses cours. Une élève, s'est fait surprendre et l'enseignant a appliqué la sanction. Les potaches savaient ce qu'ils risquaient, l'enjeu était clair.

Le téléphone portable (d'une valeur de 850 francs) est maintenant inutilisable, la perte est « sèche », si j'ose m'exprimer ainsi.

Le directeur de l'établissement a donné tort au maître, lequel a dû rembourser l'objet qui, après avoir séché, est devenu muet.

Ceci s'est passé en terre tessinoise. Ouf, c'est loin d'ici.

Pareille mésaventure m'interpelle car, selon moi :

- La possession d'un objet d'une telle valeur, représentant plus d'un mois de nourriture familiale, est inappropriée pour un jeune de cet âge.
- A la lecture du compte rendu qu'on nous décrit, le directeur aurait dû soutenir son collègue et convoquer la fautive à un travail supplémentaire.
- Quant aux parents de l'élève en question, ils auraient dû approuver la « noyade » et auraient dû appliquer à leur rejeton une sanction sévère pour indiscipline répétée.

Le manque de respect vis à vis d'un enseignant de la part des élèves me navre et le manque de soutien, tant de la part des parents que de la direction m'offusque.

En plus, je m'inquiète de savoir l'actualité suisse tellement pauvre qu'une rédaction choisisse une telle « information » pour en faire la « une » de son quotidien.

A part ça, personne ne s'étonnera que la profession d'enseignant n'attire plus beaucoup de candidats.

A Versoix, cela ne peut arriver. Quand un objet se noie, un bateau par exemple, on l'expose et l'auteur en est remercié.

Michel Jaeggli

Précision

Si les phallus géants, destinés à l'affichage public, sont une pure réalisation locale, les autres « chef-d'œuvres » que sont les cabanes de pêcheurs à Port-Choiseul, les ronces de la plage de la Bécassine ainsi que la pose du grillage sur la jetée de l'ancien Port sont des réalisations à ne pas mettre sur le compte de la commune. Pour le grillage dernier cri de l'esthétique, c'est l'Etat qui en est le géniteur, sans même en aviser la commune.

Qui fournit les cisailles ?

Michel Jaeggli
Mij

Prochaines séances d'observation :

Mercredi 19 décembre 2012

et jeudi 17 janvier 2013

Buts : Lune, Jupiter, ciel d'hiver

Ces séances sont gratuites.

N'oubliez pas de vous munir de vêtements chauds, même si la journée a semblé douce !

Les personnes intéressées doivent s'inscrire par téléphone aux heures de bureau à la réception de l'Observatoire 022 379 2200.

